



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

Réalisation d'un levé topographique de futures zones d'aménagement de Saint-Louis Agglomération.

4. Titulaire :

SCHALLER ROTH SIMLER
PAEI du Giessen
6 rue de l'Altenberg - CS 80008
67608 SELESTAT Cedex

5. Classification CPV :

71 35 18 10 - 4 Services topographiques

6. Montant des prestations :

Montant fixé au détail quantitatif estimatif de 9 960 € HT.

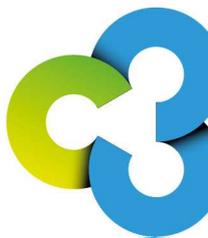
7. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :

Valeur technique : 40 %

Prix : 30 %

Délais : 30 %



8. Date d'attribution du marché :

31 août 2017

9. Autres renseignements :

Date de signature du marché : 28 août 2017

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

10. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 5 septembre 2017

